



Le James L. Memorial Baillie Fund d'Études d'Oiseaux Canada (EOC) a fourni à l'Atlas des oiseaux nicheurs des Maritimes des subventions en vue de défrayer les déplacements des bénévoles, afin de faciliter et inciter les enquêtes menées dans les régions éloignées et/ou inhabitées qui, autrement, pourraient ne pas être couvertes pendant les cinq années de recherche prévues pour l'Atlas. Il a pour but d'assurer une couverture égale et suffisante à l'échelle des Maritimes. Les coordonnateurs régionaux et le bureau de l'Atlas ont dressés une liste des régions et des carrés qui nécessitent une couverture supplémentaire.

Les déplacements admissibles doivent répondre aux critères qui suivent.

1. Les carrés couverts situés à plus de 150 km du domicile du bénévole ou ceux dont on ne peut accéder que par bateau (c.-à-d. îles côtières) ou difficile d'accès pour quelconque raisons (requiert un canoë, randonnée, à l'aide d'un VTT, etc).
2. Les carrés qui nécessitent une couverture de terrain supplémentaire et dont il est improbable qu'ils soient couverts par un bénévole local au cours de la période de recherche de l'Atlas.
3. Le déplacement envisagé doit être d'une longueur suffisante en vue de répondre aux exigences de la couverture minimale du carré.
4. Au moins un participant est un ornithologue amateur chevronné.
5. Les participants ont l'expérience appropriée requise en milieu sauvage en vue d'effectuer un déplacement fructueux et sans risque.

Une certaine priorité sera accordée aux déplacements où des personnes aptes à faire des points d'écoute feront partis du groupe, aux déplacements qui toucheront plus d'un carré de l'Atlas et/ou des déplacements qui donnent des occasions de mentorat. Les subventions auront une valeur maximale de 500 \$ et couvriront les frais de déplacement pendant la campagne de pointe sur le terrain, soit la plus importante, de l'Atlas (en juin et juillet 2008), y compris le kilométrage (0,30 \$ le km), la location d'embarcations et les coûts reliés à l'emplacement de camping.

Pour faire une demande de subvention des déplacements des bénévoles, veuillez soumettre une demande (pas plus d'une page) dans laquelle vous donnez un aperçu de ce qui suit.

1. Le nom du chef du déplacement et de la personne-ressource.
2. Les détails dans la région couverte (numéro des carrés, distance depuis votre domicile, si l'accès se fait à pied, par bateau ou en voiture, etc.) qui ont trait à la liste des régions et des carrés nécessitant une couverture supplémentaire que le bureau de l'Atlas met à votre disposition.
3. Les dates et la durée du déplacement.
4. La liste détaillée des dépenses prévues (kilométrage, hébergement, location d'embarcations).
5. Les noms des participants et les détails de l'expérience d'ornithologie de chacun des participants (aptitude à identifier les oiseaux à la vue et au son) et de l'expérience de chacun avec le milieu sauvage

**Veuillez soumettre vos demandes par courrier électronique (de préférence) ou courrier au bureau de l'Atlas des oiseaux nicheurs des Maritimes d'ici le 12 mai 2008. Les demandes en retard seront prises en compte si du financement est toujours disponible.**

Toutes les demandes seront examinées par le comité directeur et classées selon un ensemble de critères communs. Nous avons pour but d'utiliser au maximum les avantages de l'Atlas. Les demandes de soutien partiel sont donc les bienvenues.

*Le James L. Baillie Memorial Fund for Bird Research and Preservation a été établi en 1976 et il est administré par EOC. Il a pour but de favoriser les études sur le terrain effectuées par les naturalistes amateurs et d'appuyer les projets qui accroissent ou qui diffusent les connaissances des oiseaux dans leur environnement naturel ou contribuent à leur préservation. La priorité est donnée aux projets qui permettent aux amateurs et aux bénévoles enthousiastes de rassembler leurs intérêts pour travailler en vue d'appuyer les efforts de conservation ou d'accroître les connaissances sur les oiseaux canadiens.*